

**Termes de référence pour l'élaboration du
Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la Région Vatovavy**

1. CONTEXTE

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive ou PIC3 est une série de projets du Gouvernement de Madagascar, mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale pour accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles à Madagascar. Le PIC3-1 (Phase I) soutiendra la reprise économique après la crise de la COVID-19, l'expansion du modèle PIC à de nouvelles régions et à de nouveaux secteurs, tout en mettant à l'essai de nouvelles approches. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient dans trois secteurs majeurs : le tourisme, l'agrobusiness, et le numérique sur une durée de cinq ans, de 2022 à 2027. En plus des zones d'intervention du Projet PIC2.2 que sont les Régions Diana, Atsimo Andrefana, Anosy et l'île de Ste Marie, le PIC3 s'étend sur les Régions Atsimo Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, et Analamanga. Cette dernière Région est dédiée spécifiquement au secteur numérique.

a) Contexte national et institutionnel

La Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) prévoit de doter les Régions d'un document de planification territoriale qui se distingue des programmes d'investissement et les encadre. En outre, le processus SRAT fait partie intégrante de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) dans sa phase 2. C'est ainsi que la Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire (LOAT) loi n° 2015-051 du 03 février 2016, a introduit le Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) comme document fixant les orientations à long terme du développement rapide et durable du territoire régional dans une démarche d'intégration territoriale, comme seul élément de référence de l'action régionale. Il doit fixer les orientations d'aménagement et de développement mises en œuvre par la Région. Il intègre les plans régionaux sectoriels ou transversaux qui seront des composantes individualisées contribuant à la mise en œuvre du SRAT.

Le SRAT est un outil fédérateur, qui met en cohérence tous les politiques et programmes sectoriels. Adoptant une approche participative et inclusive, le SRAT analyse les interactions et interdépendances entre toutes les thématiques physiques, sociales, économiques et organisationnelles selon les spécificités du territoire régionales. Néanmoins, compte tenu du contexte territorial au niveau mondial, des dimensions particulières sont intégrées dans le SRAT, notamment, la protection de l'environnement, le volet migration, la Gestion des Risques et Catastrophes et l'Adaptation au Changement Climatique. Le SRAT concrétise le SNAT et il est un cadrage de référence qui facilite la réalisation des différents projets pour atteindre le développement au niveau régional.

b) Contexte de la Région Vatovavy

La loi instituant la Région Vatovavy en tant que 23ème Région a été officiellement promulguée l'année 2021. La séparation administrative des deux Régions Vatovavy et Fitovinany a pour objectif de promouvoir le développement au niveau local. En effet, le but de cette séparation est d'assurer une

Administration publique proche de la population et l'implication des collectivités territoriales dans le processus de développement par l'autonomisation et une décentralisation effective.

Pour favoriser le développement, la Région doit impérativement se doter d'outils et de capacités qui lui permettent d'optimiser les interventions, de les rendre plus complémentaires, d'articuler le développement économique et le développement territorial en vue de mieux maîtriser les inégalités spatiales et sociales.

La Région de Vatovavy se trouve dans la partie Moyen Est de Madagascar. Elle est composée de 3 districts à savoir Mananjary, Nosy-Varika, Ifanadiana,. La Région dispose d'un statut mixte, d'administration de proximité et de Collectivité Territoriale chargée d'organiser et de coordonner le développement économique, culturel et social sur son territoire.

Les politiques économiques définies dans le SRAT de l'ancienne Région Vatovavy-Fitovinany validé en 2019 cherchent à valoriser le potentiel écologique de la zone, en privilégiant le développement des cultures de rente au détriment des cultures vivrières. Cette politique régionale repose sur l'émergence de pôles économiques, articulés sur des bassins de production censés être soutenus par la modernisation et l'intensification des systèmes de production. Un accent particulier a été apporté à la gestion et à la valorisation des ressources naturelles. Les facteurs transversaux susceptibles d'accompagner cette politique concernent le désenclavement, et l'amélioration des services sociaux.

Dans ce contexte, la Région Vatovavy doit impérativement se doter d'outils et de capacités qui lui permettent d'optimiser ses interventions de développement de son territoire. La recherche de complémentarité des initiatives régionales, et l'articulation des stratégies de développement économique régional avec une bonne gestion de l'espace constituent les facteurs de réussite d'une meilleure maîtrise et de dépassement des inégalités spatiales et sociales dans cette Région.

2. Objectifs

a) Objectif général

La mission a pour objectif général de produire un document SRAT pour la Région Vatovavy en considérant les acquis du document SRAT de l'ancienne Région Vatovavy -Fitovinany validé en 2019.

Ce document de référence mis à disposition des instances régionales et des acteurs locaux leur servira (i) à définir des orientations stratégiques des schémas de développement de ses secteurs prioritaires, et (ii) à mettre en œuvre d'une manière cohérente et systémique les actions de développement identifiées. L'élaboration de ce SRAT vise à dégager et à approfondir dans une vision systémique les nouvelles orientations d'aménagement et de développement durable de la région Vatovavy à court (5ans), moyen (10ans) et long terme (20ans).

b) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission sont de :

- Produire les différents outils cartographiques présentant les situations actuelles et prospectives de la Région
- Définir les objectifs et programmes sur 5, 10 et 20 ans ainsi que la charte engageant la responsabilité des acteurs et partenaires intervenant dans la Région suite à une analyse diagnostique approfondie des situations
- Faciliter les actions marketing de la Région grâce à des supports et un plan de communication adaptés

- Renforcer les capacités des autorités régionales ainsi que les principaux acteurs régionaux en vue de les rendre capable à identifier des investisseurs nationaux et/ou étrangers, à négocier et à contracter avec eux dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant durable

Pour ce faire, la mission consiste à :

- 1- Elaborer l'Atlas Régional
- 2- Elaborer les cartes thématiques, en collaboration avec l'unité SIG de la Région s'il existe
- 3- Proposer des scénarii de développement avec une analyse préalable des résultats ainsi que leurs impacts pour la Région
- 4- Evaluer les différents potentiels pouvant servir de levier au développement de la Région
- 5- Identifier des sous-régions en fonction de leurs richesses et de leurs spécificités
- 6- Analyser l'utilisation des ressources naturelles (renouvelables et non renouvelables) et des infrastructures sur la période de 20 dernières années et étudier les possibilités de leurs utilisations sur la période des 20 années à venir en tenant compte les tendances conjoncturelles au niveau régional, national et international.
- 7- Evaluer les évolutions possibles de la démographie et de l'armature urbaine de la région en tenant compte des données de l'étude avec la BD100 de FTM et les résultats du dernier recensement RGPH
- 8- Analyser la relation ville-campagne dans la région
- 9- Identifier les enjeux sur les différents secteurs et les scénarios de développement possibles pour l'aménagement et le développement de la Région dans les 20 ans à venir, tout en procédant à l'évaluation environnementale stratégique de chaque proposition
- 10- Définir les objectifs et programmes sur 5, 10 et 20 ans ainsi que la charte engageant la responsabilité des acteurs et partenaires intervenant dans la Région.
- 11- Doter à la Région les outils nécessaires pour faciliter leurs actions marketing
- 12- Renforcer les capacités des autorités régionales ainsi que les acteurs principaux régionaux à identifier les investisseurs nationaux et/ou étrangers, à négocier et à contracter avec eux
- 13- Evaluer la mise en œuvre du SRAT élaboré en 2019

3. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Dans la réalisation de la présente mission, la Région bénéficiaire sera le maître d'ouvrage de l'élaboration du SRAT, le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire sera responsable de la supervision, de l'appui technique et de la coordination du processus d'élaboration ainsi que de la validation technique du document.

Le SRAT élaboré doit intégrer les dimensions changement climatique, Gestion des risques et catastrophes, protection de l'environnement, migration et genre. Pour ce faire, il est recommandé de :

- Tenir en compte le document SRAT de l'ancienne Région Vatovavy Fitovinany élaboré en 2019
- Suivre le guide d'intégration de l'adaptation et de la résilience climatique dans les SRAT et les PRD
- Faire une évaluation environnementale et sociale stratégique
- Considérer les documents existant en matière de prise en considération de la migration,
- Faire une analyse des risques et catastrophes, autres que ceux liés au climat, et en déduire les mesures de gestion correspondante.

En outre, tous les outils de planification territoriale et les outils de développement élaborés doivent être considérés, pour qu'il y ait compatibilité, complémentarité et synergie entre eux. En application du SNAT, le SRAT Votovavy doit tenir compte de la promotion des espaces de croissance qui lui sont rattachés directement ou indirectement. Toujours dans cet esprit, le SRAT doit considérer tous les espaces de solidarité identifiés dans la région Votovavy.

Dans le cadre d'une contextualisation géographique, le SRAT analysera la contribution et l'impact du développement du territoire régional dans le territoire provincial, national et international. L'identification des futurs pôles de développement régionaux est recommandée. En effet, l'anticipation des grands projets qui influenceront sur la Région est primordial.

La validation administrative du document sera de la compétence de la Région. La supervision technique des travaux et des documents sera de la compétence du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, qui veillera à la mise en œuvre de la méthodologie et au respect des Termes de référence (TDR). À cet effet, une validation technique au niveau du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire est exigée avant chaque atelier au niveau régional.

Etant donné la dimension régionale de la planification projetée, les directions et services techniques sectoriels régionaux sont les premiers interlocuteurs du prestataire.

Mis à part les recherches documentaires et les différentes enquêtes, des entretiens, réunions techniques, et ateliers sont à prévoir le long du processus. Les dépenses liées à la logistique d'organisation de ces activités seront prises en charge par le prestataire.

Concernant les ateliers, on prévoit :

- Un atelier de lancement officiel
- Des focus-group au niveau de chaque district concerné
- Un atelier diagnostic
- Un atelier prospectif
- Un atelier de programmation stratégique
- Un atelier de validation finale du document
- Et, un atelier de table ronde avec les PTF, et en même temps de remise officielle du document SRAT validé

La prestation doit suivre au moins les étapes suivantes

a) Etape préparatoire :

Cette étape est un préalable afin de préparer les parties prenantes à une implication efficace dans le processus d'élaboration. L'approche participative est requise pour une véritable appropriation et du processus et du document élaboré par les acteurs régionaux.

A cet effet, le prestataire est tenu d'accomplir les tâches suivantes :

- Appui et renforcement à la mise en place d'une équipe technique régional (ETR) qui va faciliter l'acquisition des données et participe à la suivie et à la mise en œuvre du SRAT.
- Appui à la formulation et à la publication de l'Arrêté portant ouverture de l'élaboration du SRAT
- Appui à la création et mobilisation du CRAT (Comité Régional d'Aménagement du Territoire avec la participation des services déconcentrés de l'émergence), conformément aux stipulations de la LOAT.

b) Etape d'élaboration

Comme il s'agit d'une planification spatiale, chaque thématique traitée doit faire l'objet d'une représentation cartographique. Ainsi, une série de cartes doivent être élaborée à chaque phase de l'élaboration du SRAT.

L'élaboration proprement dite est divisée en 4 phases. A chacune des phases correspondent un document narratif et une série de cartographies thématiques.

I) PHASE 1: DIAGNOSTIC TERRITORIAL :

Le diagnostic territorial est composé, d'une part, de l'atlas régional qui décrit l'état des lieux cartographiés sur l'environnement physique, le social, l'économie, la structure du territoire et la gouvernance. D'autre part, il met en exergue dans un premier temps les forces et faiblesses ainsi que les menaces et opportunités. De l'analyse diagnostique sortira l'ancrage territorial et les grands enjeux de la Région.

L'objectif de cette phase qui touche tous les Districts de la Région est de mieux connaître la Région par :

1. L'élaboration de l'Atlas Régional à travers l'établissement d'un état des lieux décrivant ses caractéristiques physiques, démographique, économique et environnemental, son réseau urbain, ses infrastructures et équipements.
2. L'analyse des interactions (positives ou négatives) entre les ressources dans leur utilisation actuellement
3. Une rétrospective historique de la Région sur les 20 dernières années
4. L'étude des opportunités et le rôle de la Région aux niveaux interrégional, national et mondial
5. L'identification des enjeux et opportunités de développement correspondant aux mandats de la Région : ceux sur lesquels la Région peut gérer et ceux qui vont au-delà et nécessitent un partenariat interrégional, voir national
6. L'identification des problématiques de développement régional sur le plan institutionnel, administratif, financier, structurel, environnemental.
7. Inventaire des acteurs de développement et des sources de financement existants/potentiels
8. L'identification des sous régions présentant des caractères plus ou moins homogènes sur les différents plans (physique, socio-économique, utilisation du sol et des ressources naturelles)
9. Etablissement de la mesure de l'IDH par district et par commune pour la Région
10. Si disponible, associer les notes d'Indice de Gouvernance Locale pour chaque commune composant la Région
11. Identification des enjeux territoriaux et de l'ancrage territorial

II) PHASE 2 : PROSPECTIVE REGIONALE

Cette phase 2, qui est une phase d'approfondissement des résultats de la phase 1, consiste à formuler une vision systémique cohérente de développement pour un horizon de 5, 10 et 20 ans. Cette vision doit être élaborée sous forme de scénarios exploratoires d'aménagement, souhaités. Les scénarios retenus par les acteurs territoriaux eux-mêmes serviront de référentiel de développement pour l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la Région.

Elle comprend :

1. La définition des grandes orientations et les politiques de développement et d'investissement pour la Région
2. L'identification des tendances/mutations perceptibles sur le plan démographique, économique, social et environnemental dans les 3 dimensions (interrégionale, nationale, et mondiale) et leur traduction en termes d'utilisation de l'espace régionale
3. L'évaluation de l'évolution des différents flux et de l'armature urbaine de la Région.
4. L'étude des enjeux sous régionaux déterminant l'avenir de l'ensemble de la Région à l'horizon de 5, 10 et 20 ans.
5. La proposition des scénarios de développement à travers la modélisation spatiale des combinaisons possibles entre les secteurs et la conciliation/arbitrage sur le plan utilisation du sol si besoin est.
6. La définition et l'évaluation environnementale stratégique des objectifs stratégiques de développement et d'investissement traduisant les visions à court (05 ans), moyen (10 ans), et long terme (20 ans) de la Région
7. L'identification des axes stratégiques d'intervention en termes d'aménagement, d'équipement de zonage et de protection des ressources naturelles.

Les résultats de la phase prospective seront spatialisés et traduits sur carte.

III) PHASE 3 PLANIFICATION STRATEGIQUE

Sur la base du scénario de développement territorial retenu, la planification stratégique pour un horizon de 20 ans comporte la vision territoriale, les grandes orientations d'aménagement du territoire, les axes/objectifs stratégiques et enfin des objectifs spécifiques et/ou sectoriels qui amorcent les stratégies sectorielles à détailler dans le cadre du Programme Régional de Développement (PRD).

Les objectifs prioritaires seront définis dans le cadre de la planification stratégique, pour être traduits ensuite en séquence de projets priorités à réaliser dans les 5, 10, 20 ans à venir.

Une planification opérationnelle sera à établir, avec une répartition claire des activités structurantes catégorisées par thématique selon la prise en charge de leur financement, que ce soit par la Région elle-même soit par des partenaires techniques et financiers. Cette classification sera justifiée par une projection d'évolution des recettes propres de la Région

IV) PHASE 4 : CONTRACTUALISATION ET MISE EN ŒUVRE

La charte de responsabilité fédère les acteurs territoriaux autour du SRAT et engage ces derniers dans une démarche qui s'y réfère systématiquement. La Charte Régionale doit faire émerger le schéma de développement et de financement et la pratique d'évaluation de la mise en œuvre de quelques projets en lien aux secteurs priorités. La charte régionale et les projets qu'elle comporte, seront spatialisés et traduits sur carte.

4. LES RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

A chacune des phases d'élaboration, des documents narratifs et cartographiques sont attendus du prestataire.

LIVRABLE 1 :

Rapport de démarrage avec partage de la méthodologie détaillée

a) *Atlas régional*

Sur la base de BD 100 du FTM, une liste non exhaustive des cartes thématiques à élaborer est donnée ci-dessous

1. Des zones à risques/sensibles érodibilité, inondabilité, sédimentation, lavaka
2. Des bassins versants avec indication des grands exutoires
3. Agro-climatique
4. Potentialités en terre agricole
5. Atouts touristiques
6. Potentialité des unités physiques pour la mise en valeur agricole
7. Des infrastructures énergétiques (production, transport et distribution)
8. Des équipements marchands à vocation régionale, marché de gros, marché de zébus, centres commerciaux
9. Des équipements socio-collectifs
10. Attractivité économique
11. Infrastructures hydro-agricoles
12. Des réserves et ressources minières (énergétiques, non énergétiques, matériaux de carrières gemmes)
13. Des infrastructures touristiques
14. Les réseaux de transport
15. Réserve en eau et réseaux d'eau potable industrielle
16. De densité de population par commune
17. De la répartition de la population par Commune
18. L'armature urbaine, zone de concentration humaine de plus de 5000 habitants
19. Des projets implantation, intervention des projets publics et privés en cours , identifiés ou projetés pouvant avoir un impact sur la Région
20. Des carrées miniers potentiels demandé encours titrés
21. Des aires protégées existants, en cours de constitution potentiels
22. Foncières grands domaines de plus de 100 Ha (localisation, statut, superficie et usage ou état des lieux)
23. De synthèse (localisation des zones aménageables)
24. Cartes des sous territoires

LIVRABLE 2 :

Rapport intermédiaire d'Atlas Régional, comportant les cartes thématiques

b) *Analyse diagnostique*

Basée sur les cartographies thématiques de la Région, c'est une définition préliminaire des orientations potentielles clés et des enjeux importants.

LIVRABLE 3 :

Rapport provisoire de l'analyse diagnostique

Méthodologie détaillée de la phase prospective

Le rapport provisoire de diagnostic territorial sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de diagnostic.

c) La phase prospective

A partir de l'exercice prospectif, le consultant assistera la Région pour établir les différents scénarios de développement possibles qui seront déclinés en projets à court et moyen terme. Les avantages et les inconvénients de chaque scénario doivent être présentés, pour guider le choix du scénario à retenir.

LIVRABLE 4 :

Rapport final de l'Atlas et de l'analyse diagnostique
Rapport provisoire de l'analyse prospective
Méthodologie détaillée de la programmation stratégique

Le rapport provisoire de l'analyse prospective sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de prospective.

d) La programmation stratégique.

Suivant le scénario retenu, la programmation des travaux d'infrastructures et d'équipements structurants sera faite.

LIVRABLE 5 :

Rapport final de l'analyse prospective
Rapport provisoire de la programmation stratégique
Présentation du draft de charte de responsabilité

Le rapport provisoire de la programmation stratégique sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de présentation de la programmation.

e) La charte régionale

A chaque secteur clé identifié de développement, le prestataire doit produire un Schéma de Développement Sectoriel, mettant l'accent sur les objectifs, les raisons d'être des actions, la description des composantes, les opportunités, les retombées économiques techniques et financières, les menaces de non réalisations techniques et financiers, l'interrelation, la complémentarité et l'intégration sur les autres secteurs, les indicateurs d'effets et d'impacts, les partenaires techniques et financiers potentiels, les compétences nécessaires à la mise en œuvre et au suivi, les expériences étrangères...etc.

f) Document marketing :

Document tendant à faire connaître le SRAT et à promouvoir la Région,
Document de référence pour la mise en œuvre

LIVRABLE 6 :

Rapport définitif de la programmation stratégique
La charte Régionale
Rapport compilé des 3 phases
Document de synthèse du SRAT
Les cartes thématiques définitives des 3 phases
Document marketing de la Région
Rapport d'évaluation environnementale et sociale stratégique

Le rapport provisoire de SRAT sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de validation.

Le rapport final est la version corrigée du rapport provisoire. A cet effet :

- Toutes les cartes doivent être livrées par couche thématique au format MAPINFO ou ARCVIEW, accompagnées de leur base de données alphanumérique, en cinq (5) exemplaires, et en version papier en cinq (5) exemplaires.
- Tous les rapports version définitive seront fournis en cinq (5) exemplaires papiers et sur support numérique en format PDF verrouillé non modifiable et non extractible.
- L'échelle de travail pour la cartographie est de 1/100 000. Les cartes seront tirées sur papier A3. L'atlas régional fera l'objet d'un rapport à part, comportant les différentes cartes thématiques.

Une validation interne se déroule au niveau du ministère avant la livraison du rapport final.

5. DUREE ET ECHEANCES DE LA PRESTATION

La prestation aura une durée maximale de 9 mois.

Etapes	Livrables	Délai
Phase de démarrage de la prestation	Rapport de méthodologie détaillée	1 mois après OS
Atlas régional	Rapport intermédiaire d'Atlas Régional, comportant toutes les cartes thématiques	3 mois après OS
Analyse diagnostique	* Rapport provisoire de l'analyse diagnostique * Méthodologie détaillée de la phase prospective	4 mois après OS
La phase prospective	* Rapport final de l'Atlas et de l'analyse diagnostique * Rapport provisoire de l'analyse prospective * Méthodologie détaillée de la programmation stratégique	7 mois après OS
La programmation stratégique	* Rapport final de l'analyse prospective * Rapport provisoire de la programmation stratégique * Présentation du draft de charte de responsabilité	8 mois après OS
Phase finale de la prestation	* Rapport définitif de la programmation stratégique * La charte Régionale * Rapport compilé des 3 phases * Les cartes thématiques définitives des 3 phases * Document marketing de la Région : * Document de synthèse du SRAT * Rapport d'évaluation environnementale et sociale stratégique	9 mois après OS

6. PROFIL DU CABINET

La prestation sera confiée à une firme ou groupe de firmes capable de mobiliser des expertises en planification territoriale avec les critères suivants :

- Plus de cinq ans d'expériences en planification territoriale
- Au moins 2 références pertinentes en élaboration de schéma régional d'aménagement du territoire à Madagascar

- Expériences en matière d'élaboration d'outils de gestion et de planification territoriale à une échelle supra communale d'établissement d'atlas, en analyse spatiale et en prospective
- Maîtrise des solutions libres appliquées dans la géomatique

Chaque responsable des thèmes spécifiques suivants doit être mentionné clairement dans la méthodologie proposée : planification et prospective, migration, gouvernance, foncier, environnement
L'équipe proposée devra comprendre les personnels suivants :

Un chef de mission :

- Ingénieur ou Aménageur ou Economiste ou Géographe en ingénierie d'aménagement du territoire ou tout autre domaine pertinent pour la mission
- Au moins 7 ans d'expérience dans l'élaboration de schéma ou plan stratégique en aménagement du territoire
- Au moins 5 ans d'expériences dans le secteur de l'aménagement du territoire

Un Aménageur ou urbaniste :

- Ingénieur ou Master en aménagement ou en urbanisme
- Au moins 3 ans d'expériences dans le secteur de l'aménagement du territoire
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Expert en Génie civile ou en Travaux Publics

- Ingénieur en Génie civil ou en Travaux Publics
- Au moins 3 ans d'expériences dans le secteur de l'aménagement du territoire
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Economiste

- Master en économie
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'élaboration d'analyse économique d'un territoire
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Expert environnement et en changement climatique

- Ingénieur ou Master en changement climatique ou tout autre domaine pertinente à la mission
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'élaboration documents en changement climatique sur un territoire donné
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Hydraulicien

- Ingénieur hydraulique
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'analyse et modélisation hydraulique
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Juriste

- Master en droit public ou institutionnel
- Au moins 2 ans d'expériences dans l'élaboration documents juridiques dans le domaine de l'aménagement du territoire

SIGiste

- Ingénieur ou Master en télédétection et/ou SIG
- Au moins 5 ans d'expériences dans des travaux de géomatique
- Expérience en SIG en aménagement du territoire

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

L'implication du représentant du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire tout au long du processus d'élaboration est recommandée.

Chaque atelier est précédé d'une validation technique au niveau de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement.

**Termes de référence pour l'élaboration du
Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la Région Fitovinany**

1. CONTEXTE

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive ou PIC3 est une série de projets du Gouvernement de Madagascar, mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale pour accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles à Madagascar. Le PIC3-1 (Phase I) soutiendra la reprise économique après la crise de la COVID-19, l'expansion du modèle PIC à de nouvelles régions et à de nouveaux secteurs, tout en mettant à l'essai de nouvelles approches. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient dans trois secteurs majeurs : le tourisme, l'agrobusiness, et le numérique sur une durée de cinq ans, de 2022 à 2027. En plus des zones d'intervention du Projet PIC2.2 que sont les Régions Diana, Atsimo Andrefana, Anosy et l'île de Ste Marie, le PIC3 s'étend sur les Régions Atsimo Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, et Analamanga. Cette dernière Région est dédiée spécifiquement au secteur numérique.

a) Contexte national et institutionnel

La Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) prévoit de doter les Régions d'un document de planification territoriale qui se distingue des programmes d'investissement et les encadre. En outre, le processus SRAT fait partie intégrante de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) dans sa phase 2. C'est ainsi que la Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire (LOAT) loi n° 2015-051 du 03 février 2016, a introduit le Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) comme document fixant les orientations à long terme du développement rapide et durable du territoire régional dans une démarche d'intégration territoriale, comme seul élément de référence de l'action régionale. Il doit fixer les orientations d'aménagement et de développement mises en œuvre par la Région. Il intègre les plans régionaux sectoriels ou transversaux qui seront des composantes individualisées contribuant à la mise en œuvre du SRAT.

Le SRAT est un outil fédérateur, qui met en cohérence tous les politiques et programmes sectoriels. Adoptant une approche participative et inclusive, le SRAT analyse les interactions et interdépendances entre toutes les thématiques physiques, sociales, économiques et organisationnelles selon les spécificités du territoire régionales. Néanmoins, compte tenu du contexte territorial au niveau mondial, des dimensions particulières sont intégrées dans le SRAT, notamment, la protection de l'environnement, le volet migration, la Gestion des Risques et Catastrophes et l'Adaptation au Changement Climatique. Le SRAT concrétise le SNAT et il est un cadrage de référence qui facilite la réalisation des différents projets pour atteindre le développement au niveau régional.

b) Contexte de la Région Fitovinany

La Région Fitovinany est issue de la scission en deux de la Région Vatovavy-Fitovinany en 2021. La séparation administrative des deux Régions Vatovavy et Fitovinany a pour objectif d'assurer une Administration publique proche de la population, et une meilleure implication des collectivités territoriales dans le processus de développement local.

La Région Fitovinany se situe dans la partie Moyen Est de Madagascar. Elle est composée de 3 districts à savoir Manakara, Vohipeno et Ikongo. La Région, dans sa situation actuelle dispose d'un statut mixte. Elle est en même temps un service d'administration de proximité et de Collectivité Territoriale, en charge de l'organisation et la coordination du développement économique, culturel et social de son territoire.

Les politiques économiques définies dans le SRAT de l'ancienne Région Vatovavy-Fitovinany validé en 2019 cherchent à valoriser le potentiel écologique de la zone, en privilégiant le développement des cultures de rente au détriment des cultures vivrières. Cette politique régionale repose sur l'émergence de pôles économiques, articulés sur des bassins de production censés être soutenus par la modernisation et l'intensification des systèmes de production. Un accent particulier a été apporté à la gestion et à la valorisation des ressources naturelles. Les facteurs transversaux susceptibles d'accompagner cette politique concernent le désenclavement, et l'amélioration des services sociaux.

Dans ce contexte, la Région Fitovinany doit impérativement se doter d'outils et de capacités qui lui permettent d'optimiser ses interventions de développement de son territoire. La recherche de complémentarité des initiatives régionales, et l'articulation des stratégies de développement économique régional avec une bonne gestion de l'espace constituent les facteurs de réussite d'une meilleure maîtrise et de dépassement des inégalités spatiales et sociales dans cette Région.

2. Objectifs

a) Objectif général

La mission a pour objectif général de produire un document SRAT pour la Région Fitovinany en considérant les acquis du document SRAT de l'ancienne Région Vatovavy -Fitovinany validé en 2019.

Ce document de référence mis à disposition des instances régionales et des acteurs locaux leur servira (i) à définir des orientations stratégiques des schémas de développement de ses secteurs prioritaires, et (ii) à mettre en œuvre d'une manière cohérente et systémique les actions de développement identifiées. L'élaboration de ce SRAT vise à dégager et à approfondir dans une vision systémique les nouvelles orientations d'aménagement et de développement durable de la région Fitovinany à court (5ans), moyen (10ans) et long terme (20ans).

b) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission sont de :

- Produire les différents outils cartographiques présentant les situations actuelles et prospectives de la Région
- Définir les objectifs et programmes sur 5, 10 et 20 ans ainsi que la charte engageant la responsabilité des acteurs et partenaires intervenant dans la Région suite à une analyse diagnostique approfondie des situations
- Faciliter les actions marketing de la Région grâce à des supports et un plan de communication adaptés
- Renforcer les capacités des autorités régionales ainsi que les principaux acteurs régionaux en vue de les rendre capable à identifier des investisseurs nationaux et/ou étrangers, à négocier et à contracter avec eux dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant durable

Pour ce faire, la mission consiste à :

- 1- Elaborer l'Atlas Régional
- 2- Elaborer les cartes thématiques, en collaboration avec l'unité SIG de la Région s'il existe
- 3- Proposer des scénarii de développement avec une analyse préalable des résultats ainsi que leurs impacts pour la Région
- 4- Evaluer les différents potentiels pouvant servir de levier au développement de la Région
- 5- Identifier des sous-régions en fonction de leurs richesses et de leurs spécificités
- 6- Analyser l'utilisation des ressources naturelles (renouvelables et non renouvelables) et des infrastructures sur la période de 20 dernières années et étudier les possibilités de leurs utilisations sur la période des 20 années à venir en tenant compte les tendances conjoncturelles au niveau régional, national et international.
- 7- Evaluer les évolutions possibles de la démographie et de l'armature urbaine de la région en tenant compte des données de l'étude avec la BD100 de FTM et les résultats du dernier recensement RGPH
- 8- Analyser la relation ville-campagne dans la région
- 9- Identifier les enjeux sur les différents secteurs et les scénarios de développement possibles pour l'aménagement et le développement de la Région dans les 20 ans à venir, tout en procédant à l'évaluation environnementale stratégique de chaque proposition
- 10- Définir les objectifs et programmes sur 5, 10 et 20 ans ainsi que la charte engageant la responsabilité des acteurs et partenaires intervenant dans la Région.
- 11- Doter à la Région les outils nécessaires pour faciliter leurs actions marketing
- 12- Renforcer les capacités des autorités régionales ainsi que les acteurs principaux régionaux à identifier les investisseurs nationaux et/ou étrangers, à négocier et à contracter avec eux
- 13- Evaluer la mise en œuvre du SRAT élaboré en 2019

3. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Dans la réalisation de la présente mission, la Région bénéficiaire sera le maître d'ouvrage de l'élaboration du SRAT, le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire sera responsable de la supervision, de l'appui technique et de la coordination du processus d'élaboration ainsi que de la validation technique du document.

Le SRAT élaboré doit intégrer les dimensions changement climatique, Gestion des risques et catastrophes, protection de l'environnement, migration et genre. Pour ce faire, il est recommandé de :

- Tenir en compte le document SRAT de l'ancienne Région Vatovavy Fitovinany élaboré en 2019
- Suivre le guide d'intégration de l'adaptation et de la résilience climatique dans les SRAT et les PRD
- Faire une évaluation environnementale et sociale stratégique
- Considérer les documents existant en matière de prise en considération de la migration,
- Faire une analyse des risques et catastrophes, autres que ceux liés au climat, et en déduire les mesures de gestion correspondante.

En outre, tous les outils de planification territoriale et les outils de développement élaborés doivent être considérés, pour qu'il y ait compatibilité, complémentarité et synergie entre eux. En application du SNAT, le SRAT Fitovinany doit tenir compte de la promotion des espaces de

croissance qui lui sont rattachés directement ou indirectement. Toujours dans cet esprit, le SRAT doit considérer tous les espaces de solidarité identifiés dans la région Fitovinany

Dans le cadre d'une contextualisation géographique, le SRAT analysera la contribution et l'impact du développement du territoire régional dans le territoire provincial, national et international. L'identification des futurs pôles de développement régionaux est recommandée. En effet, l'anticipation des grands projets qui influenceront sur la Région est primordial.

La validation administrative du document sera de la compétence de la Région. La supervision technique des travaux et des documents sera de la compétence du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, qui veillera à la mise en œuvre de la méthodologie et au respect des Termes de référence (TDR). À cet effet, une validation technique au niveau du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire est exigée avant chaque atelier au niveau régional.

Etant donné la dimension régionale de la planification projetée, les directions et services techniques sectoriels régionaux sont les premiers interlocuteurs du prestataire.

Mis à part les recherches documentaires et les différentes enquêtes, des entretiens, réunions techniques, et ateliers sont à prévoir le long du processus. Les dépenses liées à la logistique d'organisation de ces activités seront prises en charge par le prestataire.

Concernant les ateliers, on prévoit :

- Un atelier de lancement officiel
- Des focus-group au niveau de chaque district concerné
- Un atelier diagnostic
- Un atelier prospectif
- Un atelier de programmation stratégique
- Un atelier de validation finale du document
- Et, un atelier de table ronde avec les PTF, et en même temps de remise officielle du document SRAT validé

La prestation doit suivre au moins les étapes suivantes

a) Etape préparatoire :

Cette étape est un préalable afin de préparer les parties prenantes à une implication efficace dans le processus d'élaboration. L'approche participative est requise pour une véritable appropriation et du processus et du document élaboré par les acteurs régionaux.

A cet effet, le prestataire est tenu d'accomplir les tâches suivantes :

- Appui et renforcement à la mise en place d'une équipe technique régional (ETR) qui va faciliter l'acquisition des données et participe à la suivie et à la mise en œuvre du SRAT.
- Appui à la formulation et à la publication de l'Arrêté portant ouverture de l'élaboration du SRAT
- Appui à la création et mobilisation du CRAT (Comité Régional d'Aménagement du Territoire avec la participation des services déconcentrés de l'émergence), conformément aux stipulations de la LOAT.

b) Etape d'élaboration

Comme il s'agit d'une planification spatiale, chaque thématique traitée doit faire l'objet d'une représentation cartographique. Ainsi, une série de cartes doivent être élaborée à chaque phase de l'élaboration du SRAT.

L'élaboration proprement dite est divisée en 4 phases. A chacune des phases correspondent un document narratif et une série de cartographies thématiques.

I) PHASE 1: DIAGNOSTIC TERRITORIAL :

Le diagnostic territorial est composé, d'une part, de l'atlas régional qui décrit l'état des lieux cartographiés sur l'environnement physique, le social, l'économie, la structure du territoire et la gouvernance. D'autre part, il met en exergue dans un premier temps les forces et faiblesses ainsi que les menaces et opportunités. De l'analyse diagnostique sortira l'ancrage territorial et les grands enjeux de la Région.

L'objectif de cette phase qui touche tous les Districts de la Région est de mieux connaître la Région par :

1. L'élaboration de l'Atlas Régional à travers l'établissement d'un état des lieux décrivant ses caractéristiques physiques, démographique, économique et environnemental, son réseau urbain, ses infrastructures et équipements.
2. L'analyse des interactions (positives ou négatives) entre les ressources dans leur utilisation actuellement
3. Une rétrospective historique de la Région sur les 20 dernières années
4. L'étude des opportunités et le rôle de la Région aux niveaux interrégional, national et mondial
5. L'identification des enjeux et opportunités de développement correspondant aux mandats de la Région : ceux sur lesquels la Région peut gérer et ceux qui vont au-delà et nécessitent un partenariat interrégional, voir national
6. L'identification des problématiques de développement régional sur le plan institutionnel, administratif, financier, structurel, environnemental.
7. Inventaire des acteurs de développement et des sources de financement existants/potentiels
8. L'identification des sous régions présentant des caractères plus ou moins homogènes sur les différents plans (physique, socio-économique, utilisation du sol et des ressources naturelles)
9. Etablissement de la mesure de l'IDH par district et par commune pour la Région
10. Si disponible, associer les notes d'Indice de Gouvernance Locale pour chaque commune composant la Région
11. Identification des enjeux territoriaux et de l'ancrage territorial

II) PHASE 2 : PROSPECTIVE REGIONALE

Cette phase 2, qui est une phase d'approfondissement des résultats de la phase 1, consiste à formuler une vision systémique cohérente de développement pour un horizon de 5, 10 et 20 ans. Cette vision doit être élaborée sous forme de scénarios exploratoires d'aménagement, souhaités. Les scénarios retenus par les acteurs territoriaux eux-mêmes serviront de référentiel de développement pour l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la Région.

Elle comprend :

1. La définition des grandes orientations et les politiques de développement et d'investissement pour la Région
2. L'identification des tendances/mutations perceptibles sur le plan démographique, économique, social et environnemental dans les 3 dimensions (interrégionale, nationale, et mondiale) et leur traduction en termes d'utilisation de l'espace régionale
3. L'évaluation de l'évolution des différents flux et de l'armature urbaine de la Région.
4. L'étude des enjeux sous régionaux déterminant l'avenir de l'ensemble de la Région à l'horizon de 5, 10 et 20 ans.
5. La proposition des scénarios de développement à travers la modélisation spatiale des combinaisons possibles entre les secteurs et la conciliation/arbitrage sur le plan utilisation du sol si besoin est.
6. La définition et l'évaluation environnementale stratégique des objectifs stratégiques de développement et d'investissement traduisant les visions à court (05 ans), moyen (10 ans), et long terme (20 ans) de la Région
7. L'identification des axes stratégiques d'intervention en termes d'aménagement, d'équipement de zonage et de protection des ressources naturelles.

Les résultats de la phase prospective seront spatialisés et traduits sur carte.

III) PHASE 3 PLANIFICATION STRATEGIQUE

Sur la base du scénario de développement territorial retenu, la planification stratégique pour un horizon de 20 ans comporte la vision territoriale, les grandes orientations d'aménagement du territoire, les axes/objectifs stratégiques et enfin des objectifs spécifiques et/ou sectoriels qui amorcent les stratégies sectorielles à détailler dans le cadre du Programme Régional de Développement (PRD).

Les objectifs prioritaires seront définis dans le cadre de la planification stratégique, pour être traduits ensuite en séquence de projets priorités à réaliser dans les 5, 10, 20 ans à venir.

Une planification opérationnelle sera à établir, avec une répartition claire des activités structurantes catégorisées par thématique selon la prise en charge de leur financement, que ce soit par la Région elle-même soit par des partenaires techniques et financiers. Cette classification sera justifiée par une projection d'évolution des recettes propres de la Région

IV) PHASE 4 : CONTRACTUALISATION ET MISE EN ŒUVRE

La charte de responsabilité fédère les acteurs territoriaux autour du SRAT et engage ces derniers dans une démarche qui s'y réfère systématiquement. La Charte Régionale doit faire émerger le schéma de développement et de financement et la pratique d'évaluation de la mise en œuvre de quelques projets en lien aux secteurs priorités. La charte régionale et les projets qu'elle comporte, seront spatialisés et traduits sur carte.

4. LES RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

A chacune des phases d'élaboration, des documents narratifs et cartographiques sont attendus du prestataire.

LIVRABLE 1 :

Rapport de démarrage avec partage de la méthodologie détaillée

a) Atlas régional

Sur la base de BD 100 du FTM, une liste non exhaustive des cartes thématiques à élaborer est donnée ci-dessous

1. Des zones à risques/sensibles érodibilité, inondabilité, sédimentation, lavaka
2. Des bassins versants avec indication des grands exutoires
3. Agro-climatique
4. Potentialités en terre agricole
5. Atouts touristiques
6. Potentialité des unités physiques pour la mise en valeur agricole
7. Des infrastructures énergétiques (production, transport et distribution)
8. Des équipements marchands à vocation régionale, marché de gros, marché de zébus, centres commerciaux
9. Des équipements socio-collectifs
10. Attractivité économique
11. Infrastructures hydro-agricoles
12. Des réserves et ressources minières (énergétiques, non énergétiques, matériaux de carrières gemmes)
13. Des infrastructures touristiques
14. Les réseaux de transport
15. Réserve en eau et réseaux d'eau potable industrielle
16. De densité de population par commune
17. De la répartition de la population par Commune
18. L'armature urbaine, zone de concentration humaine de plus de 5000 habitants
19. Des projets implantation, intervention des projets publics et privés en cours , identifiés ou projetés pouvant avoir un impact sur la Région
20. Des carrées miniers potentiels demandé encours titrés
21. Des aires protégées existants, en cours de constitution potentiels
22. Foncières grands domaines de plus de 100 Ha (localisation, statut, superficie et usage ou état des lieux)
23. De synthèse (localisation des zones aménageables)
24. Cartes des sous territoires

LIVRABLE 2 :

Rapport intermédiaire d'Atlas Régional, comportant les cartes thématiques

b) Analyse diagnostique

Basée sur les cartographies thématiques de la Région, c'est une définition préliminaire des orientations potentielles clés et des enjeux importants.

LIVRABLE 3 :

Rapport provisoire de l'analyse diagnostique

Méthodologie détaillée de la phase prospective

Le rapport provisoire de diagnostic territorial sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de diagnostic.

c) La phase prospective

A partir de l'exercice prospectif, le consultant assistera la Région pour établir les différents scénarios de développement possibles qui seront déclinés en projets à court et moyen terme. Les avantages et les inconvénients de chaque scénario doivent être présentés, pour guider le choix du scénario à retenir.

LIVRABLE 4 :

Rapport final de l'Atlas et de l'analyse diagnostique
Rapport provisoire de l'analyse prospective
Méthodologie détaillée de la programmation stratégique

Le rapport provisoire de l'analyse prospective sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de prospective.

d) La programmation stratégique.

Suivant le scénario retenu, la programmation des travaux d'infrastructures et d'équipements structurants sera faite.

LIVRABLE 5 :

Rapport final de l'analyse prospective
Rapport provisoire de la programmation stratégique
Présentation du draft de charte de responsabilité

Le rapport provisoire de la programmation stratégique sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de présentation de la programmation.

e) La charte régionale

A chaque secteur clé identifié de développement, le prestataire doit produire un Schéma de Développement Sectoriel, mettant l'accent sur les objectifs, les raisons d'être des actions, la description des composantes, les opportunités, les retombées économiques techniques et financières, les menaces de non réalisations techniques et financiers, l'interrelation, la complémentarité et l'intégration sur les autres secteurs, les indicateurs d'effets et d'impacts, les partenaires techniques et financiers potentiels, les compétences nécessaires à la mise en œuvre et au suivi, les expériences étrangères...etc.

f) Document marketing :

Document tendant à faire connaître le SRAT et à promouvoir la Région,
Document de référence pour la mise en œuvre

LIVRABLE 6 :

Rapport définitif de la programmation stratégique
La charte Régionale
Rapport compilé des 3 phases
Document de synthèse du SRAT
Les cartes thématiques définitives des 3 phases
Document marketing de la Région
Rapport d'évaluation environnementale et sociale stratégique

Le rapport provisoire de SRAT sera multiplié et livré aux participants, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier de validation.

Le rapport final est la version corrigée du rapport provisoire. A cet effet :

- Toutes les cartes doivent être livrées par couche thématique au format MAPINFO ou ARCVIEW, accompagnées de leur base de données alphanumérique, en cinq (5) exemplaires, et en version papier en cinq (5) exemplaires.
- Tous les rapports version définitive seront fournis en cinq (5) exemplaires papiers et sur support numérique en format PDF verrouillé non modifiable et non extractible.
- L'échelle de travail pour la cartographie est de 1/100 000. Les cartes seront tirées sur papier A3. L'atlas régional fera l'objet d'un rapport à part, comportant les différentes cartes thématiques.

Une validation interne se déroule au niveau du ministère avant la livraison du rapport final.

5. DUREE ET ECHEANCES DE LA PRESTATION

La prestation aura une durée maximale de 9 mois.

Etapes	Livrables	Délai
Phase de démarrage de la prestation	Rapport de méthodologie détaillée	1 mois après OS
Atlas régional	Rapport intermédiaire d'Atlas Régional, comportant toutes les cartes thématiques	3 mois après OS
Analyse diagnostique	* Rapport provisoire de l'analyse diagnostique * Méthodologie détaillée de la phase prospective	4 mois après OS
La phase prospective	* Rapport final de l'Atlas et de l'analyse diagnostique * Rapport provisoire de l'analyse prospective * Méthodologie détaillée de la programmation stratégique	7 mois après OS
La programmation stratégique	* Rapport final de l'analyse prospective * Rapport provisoire de la programmation stratégique * Présentation du draft de charte de responsabilité	8 mois après OS
Phase finale de la prestation	* Rapport définitif de la programmation stratégique * La charte Régionale * Rapport compilé des 3 phases * Les cartes thématiques définitives des 3 phases * Document marketing de la Région : * Document de synthèse du SRAT * Rapport d'évaluation environnementale et sociale stratégique	9 mois après OS

6. PROFIL DU CABINET

La prestation sera confiée à une firme ou groupe de firmes capable de mobiliser des expertises en planification territoriale avec les critères suivants :

- Plus de cinq ans d'expériences en planification territoriale
- Au moins 2 références pertinentes en élaboration de schéma régional d'aménagement du territoire à Madagascar

- Expériences en matière d'élaboration d'outils de gestion et de planification territoriale à une échelle supra communale d'établissement d'atlas, en analyse spatiale et en prospective
- Maîtrise des solutions libres appliquées dans la géomatique

Chaque responsable des thèmes spécifiques suivants doit être mentionné clairement dans la méthodologie proposée : planification et prospective, migration, gouvernance, foncier, environnement
L'équipe proposée devra comprendre les personnels suivants :

Un chef de mission :

- Ingénieur ou Aménageur ou Economiste ou Géographe en ingénierie d'aménagement du territoire ou tout autre domaine pertinent pour la mission
- Au moins 7 ans d'expérience dans l'élaboration de schéma ou plan stratégique en aménagement du territoire
- Au moins 5 ans d'expériences dans le secteur de l'aménagement du territoire

Un Aménageur ou urbaniste :

- Ingénieur ou Master en aménagement ou en urbanisme
- Au moins 3 ans d'expériences dans le secteur de l'aménagement du territoire
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Expert en Génie civile ou en Travaux Publics

- Ingénieur en Génie civil ou en Travaux Publics
- Au moins 3 ans d'expériences dans le secteur de l'aménagement du territoire
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Economiste

- Master en économie
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'élaboration d'analyse économique d'un territoire
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Expert environnement et en changement climatique

- Ingénieur ou Master en changement climatique ou tout autre domaine pertinente à la mission
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'élaboration documents en changement climatique sur un territoire donné
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Hydraulicien

- Ingénieur hydraulique
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'analyse et modélisation hydraulique
- Expérience dans l'élaboration de schéma ou de plan d'aménagement du territoire

Juriste

- Master en droit public ou institutionnel
- Au moins 2 ans d'expériences dans l'élaboration documents juridiques dans le domaine de l'aménagement du territoire

SIGiste

- Ingénieur ou Master en télédétection et/ou SIG
- Au moins 5 ans d'expériences dans des travaux de géomatique
- Expérience en SIG en aménagement du territoire

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

L'implication du représentant du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire tout au long du processus d'élaboration est recommandée.
Chaque atelier est précédé d'une validation technique au niveau de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement.